

Construction

SCHENK CHOISIT L'ENTREPRISE HALTER POUR SA CITÉ DU VIN

Le projet du groupe viticole vaudois se veut une référence architecturale en Suisse. Elle a choisi un partenaire qui soutient comme elle la transition écologique.



Schenk a pris l'engagement de n'utiliser aucune énergie fossile pour l'ensemble bâti de la Cité du vin. Domimage

C'est probablement l'un des projets immobiliers les plus ambitieux du paysage viticole suisse. La future Cité du vin à Rolle, initiée par le groupe Schenk, comprend son futur site de production mais également un projet immobilier avec 300 appartements, des surfaces commerciales et artisanales, des bureaux privés et d'utilité publique. Le groupe familial annonce ainsi avoir trouvé son partenaire immobilier qui n'est autre que Halter, l'une des principales entreprises de construction et de prestations immobilières de Suisse. Active sur le marché immobilier depuis

«Le projet architectural du futur site se veut durable, humain et dynamique»

1918, la société zurichoise a de nombreux immeubles à son actif parmi ceux-ci, Pont-Rouge Esplanade 3 à Lancy, ou encore les hôtels CitizenM à Genève et Zurich. Halter a surtout développé entre 1995 et 2001 le complexe d'habitations et de surfaces commerciales Limmatwest sur le site de l'ancienne fabrique de textile Schoeller und Co, dans le quartier industriel de Zurich, devenu aujourd'hui une véritable référence urbanistique.

Un projet durable

«Le projet architectural du futur site de production à Rolle se veut durable, hu-



main et dynamique», explique le CEO de la maison Schenk, Bernard Lukey. Avec le groupe Halter, nous avons trouvé un acteur qui soutient la transition écologique et qui place la vie de quartier au cœur de ses priorités en envisageant la Cité du vin comme un tout, cohérent, ajoute-t-il. Notre nouvelle cave sera une référence à l'échelle de la viticulture européenne, alliant des technologies de pointe, la vision d'un processus décarbonné et le savoir-faire reconnu de nos maîtres œnologues.»

2500 panneaux solaires

Ainsi, afin de répondre aux exigences de la Confédération en termes de neutralité carbone d'ici à 2050, Schenk a pris l'engagement de n'utiliser aucune énergie fossile pour l'ensemble bâti de la Cité du vin et ceci grâce aux futurs 2500 panneaux solaires et à l'utilisation de l'eau du Léman. Par ailleurs, toutes les chaleurs produites par l'outil de production (fermentations, machines, matériel informatique, etc.) seront récupérées et réintroduites au sein du système énergétique du quartier.

Chantal de Senger

DL
MoneyPark

CONSEILS
EN FINANCEMENT
IMMOBILIER

0,80 %
à 10 ans

Le taux le plus bas, négocié la
semaine du 29 novembre au
03 décembre 2021

0844 10 10 10

www.d-l.ch

